



## COMITE DE COTE D'OR

### COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

27 Juin 2016 à 19h00

Fontaine Les Dijon

Etaient présents :

Mesdames Carretero Annie, Cortabitarte Annie, Jacqueline Estivalet, Corinne Poitout, Marie Jo Porteret, Véronique Viaud

Messieurs Salaheddine Dahane, Claude Gatteaut, Jean Louis Lamotte, Jacky Vernoud, Laurent Vignard.

Etaient excusés :

Messieurs Jacky Collin, Michel Herment, François Régnault, Lionel Savrot, Sébastien Vadot  
Mesdames Laurence Estivalet, Anne Sophie Gatteaut, Catherine Gatti, Catherine Larcher

\*\*\*\*\*

Le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 30 Mai est approuvé à l'unanimité

En préambule, le Président tient à rappeler :

- Que les membres du comité directeur ont été élus pour servir l'intérêt général de tous les clubs et non du leur.
- Que conformément aux statuts, les membres du comité directeur ou bureau qui auront 2 absences consécutives ou 4 non consécutives sans excuses valables seront considérés comme démissionnaires
- Que tous les membres du CODIR et les salariés ont une obligation de confidentialité. Par ailleurs, il est rappelé que les salariés sont sous la responsabilité directe et unique du Président du comité.
- Qu'un organigramme sera établi avec les fonctions de chacun ainsi que les délégations données à chaque commission et aux vices présidents.

Les commissions:

- Ne pourront comporter plus de 2 membres d'un même club, si plus de 2 membres sont présents, seuls 2 (à définir en début de réunions) auront le droit de vote.
- Sont force de propositions et ne décident seules que dans le cadre de leur délégation. Toutes propositions en dehors de ce cadre doit être entériné par le bureau ou par le comité directeur.

- Doivent être plus étoffées que par le passé afin d'avoir une meilleure représentativité des clubs.
- Doivent donner dans les meilleurs délais leurs dates de réunions afin d'informer tous les membres du Codir et en premier les vices présidents coordonnateurs et toutes les convocations et compte rendus doivent **OBLIGATOIREMENT PASSER PAR LE SECRETARIAT**

Dans la mesure du possible, les dates des réunions doivent être communiquées au moins 15 jours avant la date prévue et les compte rendus adressés au secrétariat dans la semaine qui suit la réunion.

Tous les contacts pour la fédération doivent passer par le secrétariat (hormis pour la commission discipline)

Les Présidents de commissions ont obligation de donner leurs budgets au début de la saison sportive. (Budget basé sur l'année civile précédente)

Vu le nombre d'absents lors de la 1<sup>ère</sup> réunion, le Président propose l'organisation suivante sachant que l'organigramme définitif sera présenté et voté lors du prochain comité directeur du 29 Août 2016.

Il est proposé de créer 3 grands pôles qui seront administrés par des vice présidents. Ceux-ci seront les coordonnateurs de plusieurs commissions et devront être impérativement informés des dates de réunions des commissions sous leur responsabilité ainsi que des compte rendus.

Les 3 pôles sont les suivants :

Administratif comprend les commissions suivantes :

- Qualifications
- Statuts et Règlement
- Salles et Terrains
- Juridique
- Communication

Sportif / Formation comprend les commissions suivantes :

- Sportive
- Technique
- CDO

Développement comprend les commissions suivantes :

- Secteur féminin
- Basket santé
- Mini basket
- Basket Ecole
- Créa club

Au cours de ce CODIR ont été actés ces 3 pôles ainsi que le choix de la Secrétaire Générale Annie Carretero, de la Trésorière Générale Jacqueline Estivalet, de la 1<sup>ère</sup> Vice Présidente Corinne Poitout en charge du pôle Sportif et formation, du Vice Président Jean Louis Lamotte en charge du pôle administratif. Le pôle développement avait été proposé à Claude Gatteaut en tant que Vice Président, celui-ci ayant décliné la proposition eu égard sa charge de travail. Un troisième vice président en charge de ce secteur sera proposé à l'occasion du prochain codir.

Membres du bureau :

Jacky Vernoud (Président)

Annie Carretero (Secrétaire Générale)

Jacqueline Estivalet (Trésorière Générale)

Corinne Poitout (1ère Vice Présidente)

Jean Louis Lamotte (Vice Président)

Catherine Larcher (membres)

Salaheddine Dahane (membre)

Sébastien Vadot (membre)

Véronique Viaud (membre)

Pour la composition des commissions il est proposé de désigner pour chaque commission un vice-président membre du CODIR qui sera en charge d'un secteur particulier et devra travailler en relation constante avec le président de la commission afin de pouvoir toujours le représenter en cas d'absence de celui-ci.

#### **Commission Sportive Séniors – U20 (U17 à voir au prochain CODIR)**

Présidente : Catherine Larcher

Vice Président en charge entre autre du basket loisirs : Michel Herment

#### **Commission des Officiels**

Président : Salaheddine Dahane

Vice Présidente en charge des OTM : Catherine Larcher

Le président de la CDO souhaite la désignation de Joffrey Duthu membre de la commission non élu au Codir, en tant que vice président en charge de la formation des arbitres. Cette proposition est acceptée par le Codir.

#### **Commission des Finances**

Président : Alain Boussert

Vice Président : Sébastien Vadot

### **Commission médicale**

Président : Jacky Collin

Vice Présidente en charge du basket santé : Annie Carretero

### **Intendance et gestion des manifestations :**

Présidente : Véronique Viaud

Vice Présidente : Annie Cortabitarte

### **Commission Communication**

Président : François Régnault

Vice Président : Lionel Savrot à confirmer

### **Commission Technique**

Président : Laurent Vignard

Vice Président : Claude Gatteaut ( à confirmer)

Vice Président chargé du 3x3 : Jean Louis Lamotte

La commission aura en plus de ses activités traditionnelles la conception des championnats en U13 et U15

La gestion de ces championnats (dérogations et contrôles feuilles de matches, contrôle des brûlages ... ) sera faite par la 1<sup>ère</sup> vice présidente du comité. ( à voir pour U17)

### **Commission Salles et Terrains**

Présidente : Laurence Estivalet

Vice Président : Sébastien Vadot

**Commission Mini Basket (U7-U9-U11), Féminine, Développement** ( baby day, basket école, mini basket...)

Président et Vice Président à désigner au prochain codir

### **Commission de Discipline :**

Président : Jean Louis Lamotte

**Questions diverses :**

Forum des clubs sur les CTC : 1 soir en semaine dans la première quinzaine de septembre sous réserve de la disponibilité des membres de la fédération qui animeront ce forum

Réunion de secrétaires de clubs : 7 ou 14 septembre en fonction de la date retenue pour le forum.

Réunion des entraîneurs jeunes à voir pour le samedi 10 septembre. A confirmer en fonction de la réunion des entraîneurs prévue par la ligue.

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 21h30.

Le Président,

**Jacky VERNOUD**

La Secrétaire Générale

**Annie CARRETERO**